



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

23^e séance du mercredi 12 juin 2024

Présidence de M. Matthieu Carrel, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Marlène Bérard et consorts : « *Que se passe-t-il à la Borde 47 ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi douze juin deux mille vingt-quatre.

Le président



Le secrétaire